ANYAMA

PROTÉGER LE VIVANT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

ANYAMA, ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DU VIVANT

Fondé en avril 2021, Anyama est un fonds de dotation qui œuvre à soutenir, réaliser, promouvoir et accompagner des projets d'intérêt général dédiés à la protection de l'environnement naturel, en particulier des forêts et de la biodiversité, ainsi qu'à l'accompagnement des malades et de leurs familles, en France métropolitaine comme en Outre-mer. Sa priorité : agir aux côtés des acteurs qui protègent le vivant et renforcent les liens unissant durablement l'Humain et la Nature.

Anyama conduit une stratégie patrimoniale de long terme dont l'ambition est de préserver le capital tout en générant des revenus réguliers redistribuables.

L'exercice 2025 constitue un jalon fondateur dans la vie du fonds. Pour la première fois depuis sa création, Anyama a procédé directement à la redistribution de ses revenus aux porteurs de projets qu'il accompagne. Cette étape concrétise le modèle imaginé à l'origine et valide la trajectoire financière engagée ces dernières années.

La politique d'investissement demeure encadrée par une charte financière exigeante, pleinement alignée avec la mission du fonds. Les exclusions sectorielles sont maintenues — énergies fossiles, déforestation, armement, tabac, organismes génétiquement modifiés — avec un mécanisme d'exception encadré, applicable aux acteurs engagés dans des trajectoires crédibles et documentées de transition.

En 2025, la diversification du portefeuille d'actifs s'est poursuivie avec un déploiement progressif en portage obligataire et la souscription d'un nouveau contrat de capitalisation.

Ces orientations, proposées par le comité d'investissement, visent à sécuriser des revenus stables et réguliers, compatibles avec les exigences d'une redistribution annuelle pérenne.

Enfin, le fondateur d'Anyama a consenti un abandon de créance transformée en don, venant en augmentation de la dotation principale. Le fonds est donc définitivement libéré de toute dette envers son fondateur, renforçant ainsi son autonomie financière et la solidité de son bilan.

GOUVERNANCE ET EQUIPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice, les 12 février, 3 juin, 9 juillet et 4 décembre 2025. Ces séances ont permis de valider les orientations stratégiques et financières, d'approuver les décisions de redistribution et d'examiner les principaux sujets engageant la responsabilité du fonds. La composition du conseil d'administration demeure inchangée en 2025.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Le comité d'investissement a exercé son rôle de supervision et de recommandation en matière d'allocation d'actifs dans un contexte de marchés marqué par une volatilité accrue, conduisant à une posture de prudence renforcée. Il s'est réuni quatre fois, les 9 avril, 5 mai, 10 septembre et 3 décembre 2025. D'autre part, François de Saint-Pierre a quitté le comité d'investissement.

Son remplacement doit avoir lieu en début d'année 2026.

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le comité d'orientation stratégique a, quant à lui, accueilli un nouveau membre en la personne de Diane Sorel, dont l'expertise vient renforcer la capacité d'analyse collégiale des dossiers soumis au fonds.



Un renardeau recueilli par le Centre Athénas

ACTIONS MENÉES PAR LE FONDS

VISITE TERRAIN ET SUIVI

Le suivi de terrain constitue un axe central de l'action d'Anyama. Au cours de l'exercice 2025, une douzaine de visites ont été réalisées auprès des structures soutenues ou de nouvelles initiatives.

Ces déplacements permettent d'évaluer concrètement la mise en œuvre des projets financés, d'apprécier l'impact des soutiens accordés et de maintenir une relation de confiance et d'exigence avec les porteurs de projets. Ils alimentent également le travail d'instruction conduit en amont des décisions d'attribution et contribuent aux décisions de soutiens du conseil d'administration.

Ce suivi de proximité représente une part substantielle de l'activité opérationnelle de l'équipe et témoigne d'une conception partenariale du financement philanthropique, fondée sur la continuité du lien plutôt que sur la seule logique d'attribution.



La 14e Réserve Naturelle Régionale d'Occitanie se situe au Massif du Montious

COALITION DES FONDS ET FONDATIONS POUR LA FORÊT FRANÇAISE

Le 2 avril 2025, la Coalition des fonds et fondations pour une gestion vertueuse des forêts françaises a été officiellement lancée sur l'éco-site de Villarceaux dans le Val d'Oise, propriété de la Fondation Charles-Léopold Mayer. La journée a réuni 66 participants, dont 43 représentants de fonds et fondations et 23 représentants d'associations.

L'initiative trouve son origine dans un double constat partagé par Anyama et la Fondation de France à savoir la nécessité de structurer une stratégie philanthropique claire pour la forêt française, et la multiplication des interrogations d'autres bailleurs sur les bonnes pratiques à adopter. Une première réunion exploratoire en septembre 2023 avait rassemblé une trentaine de structures ; elle avait démontré la pertinence du projet. S'en est suivi un travail collectif de près de deux ans pour élaborer, avec neuf associations expertes, un cadre stratégique partagé, dont la version finale, adoptée par l'ensemble des contributeurs, a servi de socle fondateur à la coalition.

Au jour du lancement, la coalition regroupe 23 fonds et fondations et s'appuie sur l'expertise de 12 porteurs de projets (essentiellement associatifs). Elle est pilotée par un bureau de sept membres (Anyama et la Fondation de France en tant que fondateurs, ainsi que les fondations Iris, Elze, et Nature et Découvertes, et les fonds de dotation Yes Futur et Maupertuis) qui s'appuie sur une coordinatrice dédiée.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers en forêt, structurés autour des cinq objectifs du cadre stratégique partagé : comprendre les dynamiques forestières, accompagner les propriétaires, protéger les espaces à haute valeur écologique, et relier forêt et société par l'éducation et l'évolution des cadres réglementaires. La journée s'est conclue sur l'ambition collective de faire de la coalition un instrument vivant, utile et durable au service des forêts françaises.



Lancement de la coalition à Villarceaux

L'ACCOMPAGNEMENT EN CHIFFRES

L'exercice 2025 marque la première année de redistribution directe par le fonds de dotation Anyama. Le montant total distribué s'élève à **1 086 640 €**, réparti entre **31 structures bénéficiaires en France**, selon la ventilation suivante :

- 12 structures dans le domaine de la **forêt**,
- 12 structures dans le domaine de la **biodiversité**,
- 7 structures œuvrant en faveur des **malades et de leurs familles**.

Les décisions de soutien ont été prises à l'issue d'une procédure d'instruction rigoureuse, associant analyse approfondie des dossiers et du respect du cadre de l'intérêt général, examen de la solidité financière des structures, échanges directs avec les porteurs de projets et validation formelle par les instances compétentes du fonds.

Chaque financement est formalisé par une convention bilatérale précisant l'objet du soutien accordé, les engagements du bénéficiaire, les modalités et le calendrier de versement, ainsi que les obligations de reporting. Ce cadre contractuel garantit la traçabilité des fonds et l'effectivité du suivi.

Pour l'instruction des nouveaux partenariats, ainsi que pour certains bilans intermédiaires, le fonds sollicite l'avis des membres du comité



Réserve de la Massane

d'orientation stratégique via une plateforme numérique dédiée. Celle-ci leur permet de consulter l'historique de leurs contributions, de déposer de nouvelles appréciations et d'accéder à l'ensemble des données disponibles sur le porteur de projet. Le fonds veille à la prévention de tout conflit d'intérêt dans ce processus. Les membres disposent en outre d'un tableau de bord rappelant les critères de sélection du fonds, son approche partenariale et la charte éthique régissant les travaux du comité.

FOCUS SUR CERTAINES ASSOCIATIONS ACCOMPAGNEES

COEUR DE FORÊT

Créée en 2005, l'association œuvre pour un équilibre durable entre l'humain et la forêt, en France et à l'étranger. Son action repose sur quatre piliers : restauration d'écosystèmes forestiers dégradés, accompagnement des petits producteurs vers une agriculture et une sylviculture durables, développement de filières de commerce équitable, sensibilisation des populations locales.

Anyama finance un projet déployé en Nouvelle-Aquitaine, centré sur les petits propriétaires forestiers (90 % détiennent moins de 10 hectares en France). L'objectif est de les rendre acteurs de la préservation des forêts et de leur biodiversité, en restaurant un savoir-faire local de proximité face à l'industrialisation de la filière bois.



Enrichissement par plantation © Coeur de Forêt

LA PASQUIÈRE

Maison d'Accueil Hospitalière située à Montpellier créée en 1973. L'association héberge dans un cadre calme et bienveillant les proches de personnes hospitalisées, les patients en soins ambulatoires et les femmes enceintes en hospitalisation à domicile, en leur apportant écoute, réconfort et soutien moral.

Anyama accompagne La Pasquière depuis 2024 sur deux projets successifs :

- 2024 — Rénovation et conventionnement CNAM : financement de la création de sanitaires individuels et de la rénovation des chambres, dans le cadre d'une transformation du modèle économique et social de la maison, articulée avec le conventionnement de l'établissement auprès de la CNAM.
- 2025-2026 — Structuration RH : consolidation de l'organisation interne (recrutement d'une chargée d'accueil dédiée pour sécuriser les procédures et appuyer les bénévoles) et le renforcement des compétences de direction face à la montée en charge des responsabilités RH et de pilotage induite par le conventionnement CNAM.



Une chambre rénovée à La Pasquière

MARGE SAUVAGE

Association co-fondée par le glaciologue Jean-Baptiste Bosson, basée à Annecy. Elle a pour mission la préservation des dernières « marges sauvages » en France et dans le monde, en adoptant une approche préventive et innovante de la biodiversité. Elle articule production de connaissances scientifiques et accompagnement des territoires sur la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires. Anyama, par son financement, aide l'association à :

- Caractériser scientifiquement les milieux émergents du retrait glaciaire dans les Alpes et les Pyrénées françaises,
- Sensibiliser et former les acteurs publics et forestiers (ONF, OFB, communes…) à cet enjeu peu identifié, et produire des outils pédagogiques grand public ;
- Accompagner la mise en protection forte de ces espaces (réserves naturelles, concertations locales avec collectivités et préfectures).



LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS DE DOTATION PAR AXE THÉMATIQUE

🌳 FORÊT

- Canopée - Faire évoluer les lois et pratiques des entreprises pour protéger les forêts
- Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux - Créer un outil de diagnostic de durabilité forestière (DIAFOR)
- Cœur de Forêt - Rendre acteurs les propriétaires forestiers de la préservation des forêts
- Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne - Élaborer une stratégie forestière partagée du réseau des CEN et déployer le programme Sylvae
- Forêts en Vie - Renforcer les capacités d'acquisition de forêts
- Forêts Partagées - Structurer le lancement et accompagner des collectifs pour une gestion forestière durable
- Nature en Occitanie - Préserver les vieilles forêts d'Occitanie via l'Observatoire des Pyrénées Centrales
- Pro Silva France - Démontrer la rentabilité économique de la SMCC
- Réseau pour les Alternatives Forestières - Améliorer la structuration en réseau des dynamiques collectives pour des filières forêt-bois locales
- Stichting Fern - Agir pour une forêt française forte
- Sylv'ACCTES - Consolidation des moyens humains et matériels

🐾 BIODIVERSITÉ

- Centre Athenas - Renforcer la cellule urgence lynx
- CIVAM - PPML - Préparer la cohabitation entre le loup et le pastoralisme dans la Double
- Eau & Rivières de Bretagne - Amplifier les actions au service de la biodiversité en Bretagne
- FERUS - Améliorer la coexistence éleveurs/ loup via le programme PastoraLoup
- WWF France - Renforcer l'autonomie des populations du Haut Maroni pour la préservation de l'environnement
- GEPOG - Renforcer les compétences ornithologiques pour la protection des oiseaux en Guyane
- Guyane Nature Environnement - Construire un plaidoyer en faveur des écosystèmes guyanais
- Marge Sauvage - Protéger les écosystèmes glaciaires et les forêts primaires postglaciaires
- Pays de l'Ours – Adet - Relancer la restauration de la population d'ours bruns dans les Pyrénées
- SEPANGUY - Faire émerger une jeune génération guyanaise impliquée dans la préservation de la nature
- SNPN - Anticiper le changement climatique par la protection de zones humides en forêt des Landes
- Trans Océans Tortues Marines - Mettre en œuvre un plan d'action transocéanique pour la conservation des tortues marines
- 1% for the Planet France - Distribution à 11 structures environnementales + participation aux Rencontres pour la Planète

🚑 MALADES ET FAMILLES

- Asso. d'aide aux familles d'hospitalisés - Améliorer la gestion RH pour répondre à l'évolution de l'association
- Centre Léon Bérard - Développer l'accompagnement des proches aidants
- Centre Ressource Montélimar - Renforcer les ressources humaines
- DanaeCare - Renforcer et développer les ressources humaines
- Fondation France Répit - Déployer les Maisons de répit en France
- Le Petit Monde et l'Univers - Financer la construction d'une maison d'accueil hospitalière
- Vercors Terre de répit - Pérenniser et développer Vercors terre de répit

LISTE DES VISITES TERRAINS RÉALISÉS

🌳 FORÊT

14/01/2025 – Forêts Partagées – Déplacement en Corrèze

10/04/2025 – Forêts en Vie & Réseau pour les alternatives forestières - Présentation du nouveau bail (BFSE) à des potentielles structures intéressées (Terre de Liens, les CEN, Sylv'Acctes…)

16/04/2025 – Marge Sauvage – Visite d'une forêt primaire née du retrait de la Mer de Glace.

17/04/2025 – Association Futaie Irrégulière – Visite du dispositif AFI n°11 de Cosges (peuplement de chêne sessile et chêne rouge d'Amérique).

10/07/2025 – Sylv'Acctes – Cercle des mécènes en Chartreuse

29/09/2025 – Coalition Forêt – Domaine du Bois Landry – Formation sur l'équilibre forêt-ongulés et présentation d'une chasse de régulation au service de la SMCC.

14–15/10/2025 – Coalition Forêt – Nature en Occitanie – Visite des Vieilles Forêts de Tilhouse et de la RNR du Massif du Montious ; présentation des enjeux de conservation des vieilles forêts.

21/10/2025 – Fédération des Réserves Naturelles Catalanes – Visite de vieilles forêts de la Réserve.

22/10/2025 – Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie – Visite des 289 hectares en cours d'acquisition dans le Vallon des Abeilles.

🐾 BIODIVERSITÉ

17/04/2025 – Centre Athénas – Visite des différentes installations et présentation de l'activité du centre.

21–22/07/2025 – FERUS - Pastoraloup

🚑 MALADES ET FAMILLES

11/03/2025 – Centre Léon Bérard – Visite des laboratoires du Centre Léon Bérard.

23/10/2025 – Maison d'Accueil Hospitalière La Pasquière – Visite de la maison d'accueil hospitalière.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui rendent l'action d'Anyama possible : les associations partenaires qui, sur le terrain, portent des projets courageux et engagés ; les membres du conseil d'administration et des comités, pour leur implication précieuse et leurs regards éclairés ; et enfin, les membres de l'équipe, dont l'engagement quotidien donne corps à notre mission.

À toutes et tous, merci de faire grandir cette communauté au service du vivant.